



COMMUNIQUÉ de PRESSE

COMMUNICATION

CP n° 25 du 31 mai 2017

Rythmes : retour vers le futur

Le projet de décret sur les rythmes scolaires divulgué par la presse ouvre la porte au retour à la journée de 6 heures, à la semaine de 4 jours et à l'année scolaire de 144 jours qu'aucun pays européen ne pratique.

Le passage à une semaine de 5 matinées de classe devait permettre d'avoir une journée scolaire moins dense pour de meilleurs apprentissages.

Cette réforme était restée au milieu du gué faute d'avoir anticipé l'accueil périscolaire, d'avoir interrogé le calendrier scolaire et faute de temps pour être évaluée. Le texte proposé revient à faire demi-tour. Il ouvre la boîte de Pandore des demandes contraires à l'intérêt de l'enfant, il nie l'engagement des personnels et il présage d'une grande confusion pour la rentrée à venir.

L'École s'engagerait ainsi vers une reconcentration des heures de classe sur un trop petit nombre de jours, une réintensification du travail des élèves comme des personnels, une dégradation des conditions d'apprentissage et des conditions d'exercice des enseignants. Ce projet de texte a été élaboré hors de toute concertation et sans respect des engagements pris par le ministère envers les organisations syndicales. Il est encore temps d'ouvrir le dialogue.